

Bruxelles, le 10 juin 2010 - Plus de 500 candidats aux élections fédérales, représentant plus de 25% du total des candidats des plus grands partis du pays, ont répondu à l'enquête de Transparency International Belgium. Les résultats dévoilent des positions contrastées entre partis et entre communautés linguistiques, mais affichent la volonté commune des candidats d'instaurer plus de mesures favorisant l'éthique en politique.

Elus pour siéger :

Face au problème des élus régionaux renforçant les listes fédérales alors qu'ils n'ont pas l'intention de siéger, tous les candidats (99%) déclarent qu'il faut changer une situation pour laquelle il n'existe presque aucune règle pour le moment. Ceux en faveur de futures élections régionales et fédérales simultanées avec interdiction de se présenter sur 2 listes sont les plus nombreux (38%), suivis de près par ceux qui voudraient imposer de siéger là où on a été élu en dernier lieu (34%).

De fortes disparités existent entre partis. Au PS, près de 9 candidats sur 10 n'iraient pas plus loin que de déclarer préalablement leurs intentions. En particulier Ecolo, mais aussi l'Open VLD et le SP.A sont majoritairement en faveur d'élections simultanées tandis que pour le cdH l'obligation de siéger là où on est élu en dernier a nettement la préférence.

Déclaration de mandats et cumul de mandats :

À l'heure actuelle, la déclaration des mandats publics est obligatoire pour la plupart des mandataires publics mais il n'y a pas d'obligation pour les mandataires fédéraux de déclarer les revenus liés à ces mandats. Pourtant les candidats se disent à une majorité écrasante (96%) en faveur d'une déclaration des revenus et des avantages qu'ils tirent de leurs mandats publics.

Quand on aborde la question plus délicate de la déclaration des revenus liés aux mandats privés, les réponses sont moins homogènes que celles portant sur les mandats publics mais 72 % des candidats interrogés sont tout de même en faveur d'une telle obligation pour les mandataires publics fédéraux. Seuls les candidats PS se montrent résolument contre (non à 79%) tandis que les candidats du CD&V et l'Open Vld sont plus partagés. A l'autre extrême, 6 partis (Ecolo, Groen !, SPA, cdH, PP et Vlaams Belang) sont massivement (au moins à 80%) en faveur d'une telle déclaration de revenus.

Réglementer plus le cumul des mandats, et par la voie légale, est la solution que privilégie une large majorité des candidats interrogés (80%). Seul 1 sur 10 confierait cette question aux partis et 1 sur 10 pense qu'elle devrait être laissée à la décision individuelle du mandataire.

Condamnations judiciaires :

A l'exception du cdH, dont 86% des candidats interrogés jugent qu'un élu devrait prendre l'initiative de démissionner dès qu'il est inculpé ou prévenu dans le cadre d'affaires de corruption, une majorité au sein des différents partis pense plutôt que cette initiative ne doit être prise que lorsque cet élu est condamné et ce même si la décision est susceptible de recours. Cette majorité est plus affirmée pour l'ensemble des listes francophones que flamandes. Les candidats MR, CDH et Ecolo sont très nettement favorables (9 sur 10) au contraire des candidats PS qui sont contre l'idée. En Flandre, l'Open Vld et la LijstDedecker sont partagés. Une majorité favorable se dégage dans les autres listes, en particulier chez Groen ! (81%).

Mais une très forte majorité des candidats (96%) tous partis confondus, pense qu'un élu condamné par une décision judiciaire définitive dans des affaires de corruption, détournement d'argent ou abus de pouvoir devrait encourir une peine d'inéligibilité et/ou une déchéance de mandat public.

Gestion des conflits d'intérêts

Il y a des cas célèbres d'hommes politiques qui ont utilisé leur position pour préparer leur sortie. De nombreux pays réglementent le passage d'un emploi ou d'un mandat public vers le secteur privé. Ce n'est pas le cas de la Belgique. Une large majorité des répondants (83 %) pense pourtant qu'il faut imposer des règles à cet égard au cours de la prochaine législature. A l'exception notoire du PS, dont 7 candidats sondés sur 10 pensent que mettre fin à cette absence de règles n'est 'ni toujours une bonne, ni toujours une mauvaise chose', toutes les listes sont en faveur d'une réglementation.

Financement des partis politiques et des campagnes électorales

Sujet sensible ou mal connu ? Un tiers des répondants choisit de ne pas se prononcer sur les règles relatives au financement des partis politiques et un quart ne se prononce pas sur le contrôle du financement des campagnes électorales. Il existe pourtant un rapport d'évaluation plutôt critique établi par le Conseil de l'Europe, un groupe de travail parlementaire qui s'y consacre, et des propositions de mise en œuvre qui sont à remettre par les autorités belges avant la fin de l'année.

Les candidats les plus satisfaits des règles de financement des partis politiques sont du PS, du SP.A, du CD&V et de l'Open VLD (respectivement seulement 14%, 28%, 32% et 37% désirent du changement). Ceux des listes Ecolo, CDH, PP et LDD sont en revanche pour au moins deux tiers favorables à des adaptations. Moins de la moitié (44%) des candidats¹ sont favorables à l'instauration des 3 règles concrètes sur lesquelles ils ont eu à se prononcer: une réglementation du sponsoring par les personnes morales, la publication sur Internet des sources de financement des partis, et la désignation de membres indépendants des partis politiques dans la commission de contrôle. A l'exception du PS,

¹ Parmi ceux voulant renforcer les règles relatives au financement des partis politiques, 82%, 79% et 86% d'entre eux sont en faveur respectivement des 3 renforcements de règles suggérés, soit 44% , 43% et 46% des candidats interrogés.

l'ensemble des partis francophones se déclarent, plus que les partis néerlandophones, en faveur des ces règles. Les candidats cdH en tête, suivis par ceux d'Ecolo et du PP, sont en général pour plus des deux tiers favorables à ces mesures. Cette volonté est moins marquée chez les listes néerlandophones où surtout les candidats Groen, Vlaams Belang, LDD et NVA souhaitent ces règles plus contraignantes.

Les listes flamandes se montrent globalement satisfaites des règles de financement des campagnes électorales (près de 2/3 sont contre des modifications ou sans avis) tandis que les partis francophones pensent qu'elles devraient être adaptées (une même proportion de près de 2/3 est pour des modifications). Les candidats Ecolo en tête, suivis par ceux du cdH, du MR et du PP sont majoritairement en faveur de changements tels que le renforcement des moyens à disposition de la commission de contrôle des dépenses électorales, des mesures véritables à prendre par cette commission lors de manquements constatés (même ne pas remettre les comptes de campagne n'est pas sanctionné), et le renforcement de l'audit des partis politiques.

Mesures légales et administratives appuyant la lutte contre la corruption

La presse fait régulièrement état de corruption s'étant étalée sur 10 voire 20 ans et pratiquée à grande échelle, dans des services fédéraux –Régie des bâtiments, Défense nationale...- mais aussi régionaux et locaux. Un peu surprenant dans un pays où tout fonctionnaire a pourtant l'obligation légale d'informer le Procureur du Roi de tout délit constaté dans l'exercice de ses fonctions. Mais il n'est pas encouragé à respecter cette obligation: la loi ne prévoit pas de sanction pour celui qui sait et se tait², et il n'y a plus, depuis la suppression du Comité Supérieur de Contrôle – qui a suivi l'affaire Augusta - de service administratif auquel l'agent public peut s'adresser au préalable pour confirmation de ses soupçons. Il n'y a pas non plus, contrairement à la situation pour les fonctionnaires de la région flamande, mais aussi au Royaume-Uni, aux Etats Unis..., de protection légale des fonctionnaires fédéraux qui informent de bonne foi d'un cas de corruption. Ces mesures complémentaires, si nécessaires au respect effectif de cette obligation d'informer, les candidats aux élections sont-ils prêts à les pousser ?

Un peu plus de la moitié des candidats sont en faveur de l'instauration de mesures légales protégeant l'agent public 'donneur d'alerte'. Les plus favorables sont, avec le PS en tête, Ecolo, PP, Vlaams Belang, Groen! et LLD, tandis que parmi les candidats des listes CD&V, NVA, Open VLD, SP.A, MR et cdH, moins de 30% soutiennent l'idée. Et instaurer des sanctions pénales, administratives et/ou civiles en cas de non respect de l'obligation d'informer le procureur du Roi de crimes ou délits, est une mesure qui compte moins de défenseurs (43%) que 'la sonnette d'alarme'.

Près de 63% des candidats interrogés affirment qu'il faudrait non seulement instaurer une instance de prévention de la corruption destinée au grand public et au secteur privé (seule existe une instance de prévention pour les fonctionnaires fédéraux), mais aussi renforcer les moyens à disposition des services de police qui mènent des enquêtes judiciaires dans le domaine de la répression de la corruption.

² Contrairement à ce qui se fait par exemple aux Pays-Bas et en Espagne

47% des candidats interrogés sont favorables à la réinstallation du Comité Supérieur de Contrôle avec ses volets à la fois d'enquêtes judiciaires et administratives. Le PS y est néanmoins résolument opposé (3% en faveur). Les listes flamandes CD&V, NV.A et Open VLD sont partagées sur la question (entre 45% et 50% d'avis favorables).

* * *

L'intérêt de l'exercice est que ces questions d'éthique sont présentées dans les mêmes termes aux candidats. Leurs engagements deviennent dès lors bien plus clairs, et plus comparables pour les électeurs. Et les réponses ainsi enregistrées devraient aussi permettre de vérifier plus tard l'engagement effectif en faveur des positions défendues par les futurs élus et par leurs partis. Un outil qui ne vise pas à montrer les politiques du doigt mais à donner à ceux qui veulent réellement revaloriser l'action publique de le faire savoir.

Les détails sur l'enquête et sur les résultats sont disponibles dès à présent sur www.transparencybelgium.be

Pour plus d'informations:

Visitez le site web www.transparencybelgium.be

Contact :

Chantal Hébette-Van den Broeke, Président, Tel: +32 477 42 31 12

Xavier Vanden Bosch, Managing Director, Tel: 02/5090031

info@transparencybelgium.be
